

APPEL A CANDIDATURE

1



INSCRIPTION AU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT AGGLOMERATION DE BRIVE 2022-2024

Qu'est-ce qu'un Conseil de développement ?

Le Conseil de développement est une instance de démocratie participative qui a pour objectif de donner des avis et de faire des propositions aux élus de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive. Il réunit des membres d'âges, de provenance, d'expériences divers soucieux de participer à la construction de l'avenir de l'agglomération.

C'est un lieu d'échanges et de concertation ouvert à des volontaires de diverses provenances, rassemblant jeunes et moins jeunes, experts ou apporteurs d'idées, respectant la diversité des points de vue et apportant sa pierre au devenir du territoire.

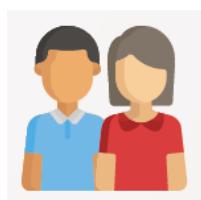
Pour l'Agglomération de Brive, le Conseil de développement comporte trois collèges : habitants, collectivités participantes, monde professionnel et associatif.

Qui peut participer ?

Dans les limites de nombre fixées par le Conseil communautaire pour garantir l'efficacité, des citoyens soucieux de prospective, capables de se projeter dans l'avenir et qui souhaitent partager leurs préoccupations avec d'autres : imaginer et proposer des solutions pour mieux vivre là où nous habitions, travaillons, étudions, ...

Le mandat est de deux ans, éventuellement renouvelable une fois.

1



Quels engagements ?

- Etre âgé de plus de 16 ans et être libre de tout mandat électif dans une collectivité locale et/ou territoriale du ressort de l'Agglomération.
- Contribuer aux débats et aux décisions collectives par la prise de parole et par l'écrit.
- Participer régulièrement aux activités du Conseil de développement sur les deux années de mandature.

Combien de temps cela prend-il ?

- Trois réunions plénières par an sont à prévoir en présence de tous les membres.
- Des séances de travail en groupes-projets seront mises en place en fonction des travaux de réflexion validés et des thématiques définies : l'aménagement du territoire, le développement durable, l'habitat, le transport, l'eau et l'assainissement, la gestion des déchets, le tourisme, le numérique, les énergies renouvelables, et tout domaine concernant l'avenir local ou global.

L'investissement est variable en fonction des centres d'intérêt et des disponibilités des membres. Toutefois, si les modalités sont variées, l'engagement dans la durée est essentiel pour la continuité des travaux.

Rejoindre le Conseil de Développement Collège Habitants

(Dossier à déposer avant le 01/06/2022 à l'accueil de la mairie de Brive)

VOS COORDONNEES

Votre nom :

Votre prénom :

Votre adresse :

Code postal :

Commune :

Votre courriel :@.....

Vos numéros de téléphone : Fixe :

Portable :

QUI ETES-VOUS ?

Femme

Homme

Votre âge :

- 16-24 ans
- 25-34 ans
- 35-44 ans
- 45-54 ans
- 55-64 ans
- Plus de 65 ans

3

Votre profession :

- Apprenti, lycéen, étudiant
- Agriculteur, exploitant
- Artisan, commerçant et chef d'entreprise
- Cadre
- Profession intermédiaire
- Employé, ouvrier
- Retraité
- En recherche d'emploi
- Autres

Quels sont les sujets qui vous intéressent et que vous souhaiteriez traiter au sein du Conseil de développement ?

- Environnement
- Santé
- Habitat
- Economie
- Attractivité du bassin de Brive
- Tourisme
- Transports
- Solidarité et cohésion sociale
- Développement durable
- Jeunesse, enfance, éducation
- Insertion
- Sport, culture
- Autres

Quelles sont vos attentes en intégrant le Conseil de développement ?

- Participer à la construction des politiques de la Communauté d'Agglomération de Brive
- Etre mieux informé
- Contribuer à la réflexion sur le devenir du territoire et de ses habitants
- Faire émerger des initiatives novatrices
- Autres (préciser) :

Quelles activités exercez-vous sur le territoire de l'Agglomération de Brive, autres que votre activité professionnelle ou études ?

- Activités associatives
- Organisation professionnelle
- Comité d'entreprise
- Autres :

(A préciser en quelques lignes)

Exemple : Président de l'association...siégeant à..., comptant...membres, rayonnant sur le territoire de...œuvrant dans le domaine de...dont les activités principales sont...

.....
.....
.....

4

Quels sont les apports, expertises, connaissances, idées que vous pensez pouvoir apporter à un conseil de développement ?

(A préciser en quelques lignes)

.....
.....
.....

Quelles sont vos connaissances en nouvelles technologies et bureautique (utilisation messagerie, bureautique simple, autres – animation Web, gestion réseaux, etc...)

- Bonne maitrise
- Quelques notions
- Non utilisateur

Avez-vous déjà participé à une instance de débat citoyen ? Si oui, laquelle ?

- Conseil de quartier
- Association
- Amicale de locataires
- Autres :

Remarques / Commentaires
